



# Conditions Générales de Vente

## Espace Chute Libre

1 – Objet : L'activité dont vous allez bénéficier est élaborée par Espace Chute Libre ainsi que d'autres prestataires de services couvrant la même prestation. Les documents qui sont associés aux produits et/ou services présents sur le site, tels que descriptifs, fiches techniques/conseils, photographies, dessins ou tout autre type d'information, sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent pas le vendeur. Le caractère erroné et/ou incomplet de l'information fournie sur le site ne saurait remettre en question la validité d'une commande passée par vos soins sur notre site ou par téléphone. Le simple fait pour le client d'effectuer une commande vaudra consentement définitif et irrévocable de sa part sur les présentes conditions.

2 - Validité de l'offre : Nos offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de l'inscription. Billet : Le bénéficiaire d'un billet devra le faire valoir directement auprès du prestataire au minimum 15 jours avant la date du saut, afin de déterminer avec lui les conditions d'exercice de l'activité (dates, etc). Le billet a une validité d'un an à compter de son édition. Attention : la période hivernale ne se prête pas au parachutisme, de ce fait il n'y a pas, durant cette période la possibilité d'effectuer de sauts en parachute (de décembre à début mars de chaque année), passé ce délai, tous billets non consommés du fait du bénéficiaire pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Le billet électronique est cessible à la personne de votre choix (gratuitement) pendant la durée de validité du billet. Pendant la période de validité du billet, les sauts peuvent être supprimés ou remplacés. Les prestataires effectuant les stages sont seuls décisionnaires de ces changements. En dehors des cas prévus dans toute activité interrompue ou abrégée par les présentes conditions générales de vente, aucune annulation unilatérale de la commande n'est possible. Important : il est impératif de présenter le jour du saut les éléments suivants : le billet, la facture, et les documents reçus par mail ou voie postale, à défaut le saut ne pourra pas se faire le jour prévu.

3 - Formation du contrat : Les commandes passées par le client par l'intermédiaire d'Espace Chute Libre engagent le client dès réception de son règlement. Dès la commande passée, le client recevra par courrier ou Internet un billet électronique valant accusé de réception portant confirmation de l'enregistrement de la commande par Espace Chute Libre toute commande implique son acceptation aux présentes conditions générales que le client reconnaît avoir consultées.

4 - Conditions d'exercice de l'activité : Le bénéficiaire est informé que le déroulement de l'activité pourrait subir d'éventuelles modifications en raison soit d'un événement indépendant de la volonté du prestataire soit de décisions provenant des autorités compétentes concernées. Le bénéficiaire sera informé, dans la mesure du possible, par le prestataire de ces éventuels changements au moment où il prendra contact avec le prestataire pour réserver l'activité. Le bénéficiaire accepte ainsi de n'exercer un éventuel recours au titre de la responsabilité civile ou pénale, ou de ne formuler de réclamation quant au déroulement de l'activité que directement auprès du prestataire, dont les coordonnées lui sont fournies après le règlement, et de ses seuls assureurs.

5 – Assurances : Assurances incluses. Espace Chute Libre ainsi que les prestataires respectent les conditions réglementaires et sécuritaires liées à leur activité. Ils possèdent une couverture de base en Accidents Corporels et en Responsabilité Civile et s'engage donc à dédommager le client par le biais de ses seules assurances. Assurances complémentaires : Il appartient au client qui estime que le niveau des garanties offertes au regard de l'activité pratiquée est trop faible, de souscrire des garanties complémentaires.

6 - Prix : Les prix indiqués sont exprimés en euros TTC (au taux de TVA en vigueur) et par personne. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

7 - Paiement : Un paiement sera demandé au client pour l'enregistrement de sa réservation des différentes prestations proposées. Le règlement des clients s'effectue soit par chèque bancaire, par

virement ou par télé paiement. Ne sont pas considérés comme libératoires de la dette : un chèque tant que celui-ci n'est pas débité. Le paiement par chèque n'est possible que pour les chèques en euros tirés sur une banque française. Espace Chute Libre se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un bénéficiaire qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

8 – Annulation - Ajournement : Toute prestation écourtée par le client ne peut donner lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'une annulation de la part du client, l'acompte versé sera retenu.  
Ajournement du fait du prestataire : Le prestataire peut exceptionnellement être contraints d'ajourner la prestation si : - les conditions de sécurité l'exigent - en cas d'événements imprévisibles tel que des phénomènes météorologiques. Dans la mesure du possible, l'activité sera alors reportée à une date ultérieure définie entre le client et le prestataire. À titre d'information, il est rappelé que l'organisation d'un saut en parachute est soumise à des contraintes liées à la particularité de cette activité. De sorte que l'heure prévisible de passage pour un saut en parachute, l'altitude du largage et tout critère variable et/ou aléatoire lié à la pratique n'ont qu'un caractère nécessairement indicatif. Le client est donc parfaitement informé du fait que son déplacement au centre de sauts est susceptible de se prolonger de plusieurs heures, au-delà de la durée escomptée, en raison, notamment, des conditions météorologiques et/ou celles relatives à l'organisation du centre. Par précaution, le Client devra donc prévoir une demi-journée même une journée entière pour pratiquer le saut en parachute, ce qu'il accepte sans réserve. En aucun cas, la responsabilité d'Espace Chute Libre ne pourra être engagée.

9 - Modification : Le prestataire peut être contraint de modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne nous seraient pas imputables, pour des raisons climatiques, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. En aucun cas, la responsabilité d'Espace Chute Libre ne pourra être recherchée de ce fait.

10 – Réclamations : Toute réclamation relative à une prestation devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai impératif de 15 jours après la date de retour, accompagnée des pièces justificatives, à l'adresse suivante : Espace Chute Libre - Aérodrome de Floudés - 33190 LA REOLE. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

11 - Loi applicable : L'activité présentée est soumise à la réglementation propre au secteur d'activité du prestataire, et ce dernier en est le garant auprès du bénéficiaire. Le vendeur ne saurait être tenu pour responsable en cas d'impossibilité d'exercer l'activité résultant du fait du prestataire, ou d'un cas de force majeure au sens généralement accepté par la loi et les tribunaux français. Tout litige pouvant intervenir entre les deux parties sera de la compétence exclusive des tribunaux dans le ressort desquels est établi le siège social de la société.